
Présidence : Grèce

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT (780ème séance plénière)

1. Date : Vendredi 6 novembre 2009

Ouverture : 15 h 45

Clôture : 17 h 05

2. Présidente : Ambassadrice M. Marinaki

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU MINISTRE SUPPLÉANT DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA GRÈCE ET
ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT EN
EXERCICE, S. E. M. DIMITRIS P. DROUTSAS

Présidente, Ministre suppléant des affaires étrangères de la Grèce et Envoyé spécial du Président en exercice (CIO.GAL/173/09), Suède-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que l'Arménie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/897/09), Biélorussie (PC.DEL/900/09 OSCE+), Islande (également au nom du Canada, du Liechtenstein, de la Norvège et de la Suisse) (PC.DEL/893/09 OSCE+), Serbie, Fédération de Russie (PC.DEL/898/09 OSCE+), Ukraine (PC.DEL/895/09 OSCE+), Saint-Siège (PC.DEL/896/09), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/905/09), Azerbaïdjan, Arménie, Kazakhstan (PC.DEL/904/09)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 12 novembre 2009 à 10 heures, Neuer Saal